



## Plan du cours

### UIT et Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT)

Titre	Cadre réglementaire pour les services financiers numériques et les FinTechs
Modalité de la formation	Formation en ligne par un formateur
Dates	Du 3 au 29 octobre 2022
Durée	1 mois
Date limite d'inscription	28 septembre 2022
Frais d'inscription	312 USD
Description	L'accessibilité des appareils électroniques au cours des dernières décennies, même pour les ménages pauvres ainsi que les ménages à revenu intermédiaire et les micro-entrepreneurs, a eu un impact positif sur l'accès et l'utilisation des services financiers numériques (SFN) pour ces segments, autrement dit sur l'inclusion financière. L'un des facteurs ayant contribué à l'amélioration de l'inclusion financière est certainement la réglementation des SFN. Si elle constitue un levier pour accélérer l'inclusion financière, la réglementation peut également constituer un frein à l'accès et à l'utilisation des SFN. Autant dire qu'elle joue un rôle central dans la diffusion et le développement des SFN et, partant, dans la possibilité d'atteindre l'objectif d'inclusion financière. Compte tenu de la complexité de l'environnement des SFN, il est impératif de s'attaquer aux problèmes clés de l'environnement réglementaire.
Code de la formation	22OI28054AFR-F

#### 1.OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette formation donne un aperçu des éléments qui, ensemble, constituent un environnement propice aux services financiers numériques et à l'inclusion financière : politique, réglementation et capacité pédagogique. Le cours présente également de nouveaux problèmes tels que la confidentialité des données et les crypto-monnaies qui n'étaient pas généralement dans l'agenda des régulateurs financiers et TIC il y a une décennie.

#### 2.RESULTATS ATTENDUS

A la fin du cours, le participant devra être capable de :

- Comprendre la nécessité d'une réglementation des services financiers numériques pour l'inclusion financière, en adressant les questions TIC ;
- Comprendre les problèmes et les conditions établissant la nécessité d'une réglementation et d'une conformité des services financiers numériques en adressant les questions TIC ;
- Connaître le rôle du régulateur (TIC et financier) dans la réglementation des services financiers numériques ;
- Comprendre la nécessité et les mécanismes d'une collaboration entre les régulateurs TIC et financiers ;
- Connaître les différents modèles de réglementation des SFN et des FinTechs ;
- Connaître les problèmes émergents dans la réglementation des services financiers numériques.

### 3.PUBLIC CIBLE

Ce cours est conçu comme une introduction pour ceux qui sont impliqués dans la réglementation et la supervision des services financiers numériques au sein des agences/autorités des ministères, ou ceux responsables de la conformité au sein des opérateurs de télécommunications privés. De manière non exhaustive, le cours est destiné aux personnels des :

- Ministères de l'économie numérique ;
- Autorités de régulation des postes et télécommunications ;
- Banques centrales ;
- Banques commerciales ;
- FinTechs ;
- Prestataires de services financiers numériques.

### 4.CONDITIONS D'ENTREE

Ce cours ne suppose pas ou ne nécessite pas de connaissance préalable des sujets qui seront abordés, mais cherche à fournir une compréhension des concepts, des terminologies et des problèmes émergents dans ce domaine de la finance digitale qui évolue rapidement.

### 5.FORMATEURS/INSTRUCTEURS

NOM DU FORMATEUR/INSTRUCTEUR	CONTACTS
Dr André ONANA Enseignant-Chercheur en Finance Digitale et Economie numérique à l'ESMT et chef du Département ESMT Management. Il est par ailleurs certifié en Finance Digitale par Harvard University et Certified Expert in Digital Finance de Frankfurt School of Finance and Management.	Email : <a href="mailto:andre.onana@esmt.sn">andre.onana@esmt.sn</a>  Tél. : +221 70 637 03 04

## 6. CONTENU DU COURS

Semaine / Session	Activités	Exercices et interactions
Semaine 1	<p><b>Module 1 : Environnement réglementaire des SFN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulation et supervision – mandat de chaque secteur (TIC et financier) et mécanismes de collaboration</li> <li>• Aperçu de l'architecture réglementaire</li> <li>• Règlements AML et CFT</li> <li>• Catalyseurs et forces</li> <li>• Introduction à la terminologie</li> <li>• Approche habilitante de la régulation</li> <li>• Standardisation</li> <li>• Approches de mesure de l'habilitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux pratiques sur l'architecture réglementaire par pays</li> <li>• Quiz 1</li> <li>• Visioconférence 1</li> <li>• Visioconférence 2</li> </ul>
Semaine 2	<p><b>Module 2 : Catalyseurs de la réglementation des SFN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction aux éléments de base dans la réglementation des TIC qui affectent la réglementation des SFN (Interconnexion, interopérabilité, Qos, Qualité de services)</li> <li>• Aperçu des quatre catalyseurs réglementaires de base :</li> <li>• E-money : les bases de la protection de la valeur stockée émise par des non-banques</li> <li>• Due diligence des consommateurs basée sur les risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux pratiques sur la typologie des lois de E-money</li> <li>• Quiz 2</li> <li>• Visioconférence 3</li> <li>• Visioconférence 4</li> </ul>
Semaine 3	<p><b>Module 3 : Protection des consommateurs des SFN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les droits des consommateurs des SFN et les obligations des prestataires de SFN à l'égard de leurs consommateurs</li> <li>• Implication d'un risque non géré pour le client</li> <li>• Comment améliorer la protection des clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux pratiques sur les lois de protection des consommateurs</li> <li>• Quiz 3</li> <li>• Visioconférence 5</li> <li>• Visioconférence 6</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de cadres de gestion des risques</li> <li>• Collaboration entre le régulateur des services financiers et le régulateur des télécoms pour la protection des consommateurs</li> <li>• Création de différents types de cadres</li> <li>• Ce qui est nécessaire : impératifs pour les fournisseurs de services financiers numériques</li> <li>• Protection des données à caractère personnel</li> <li>• Les mécanismes de gestion des plaintes des consommateurs et les modes alternatifs de résolution des conflits</li> <li>• Politique de concurrence</li> <li>• Banque ouverte</li> <li>• Cadre de collaboration</li> <li>• CDP, stratégie sous-régionale de protection, stratégie nationale</li> </ul>	
<b>Semaine 4</b>	<b>Module 4 : Défis émergents de la régulation des SFN</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les défis émergents comme les monnaies alternatives</li> <li>• Introduction aux problèmes de confidentialité des données</li> <li>• Implications de la Fintech pour la réglementation des SFN</li> <li>• Implications de Regtech pour la régulation des SFN</li> <li>• Réglementation des monnaies alternatives</li> <li>• Sandbox</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux pratiques sur les Sandbox réglementaires des FinTechs</li> <li>• Quiz 4</li> <li>• Visioconférence 7</li> <li>• Visioconférence 8</li> </ul>

## 7.AGENDA DU COURS

Semaine / Session	Activités	Exercices et interactions
Semaine 1: du 03 au 09 octobre	<b>Module 1 : Environnement réglementaire des SFN</b>	TP N°1 : l'architecture réglementaire par pays Quiz 1

		<p>Forum Q/A</p> <p>Visioconférence 1 : Mardi 04 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p> <p>Visioconférence 2 : Jeudi 06 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p>
<b>Semaine 2: du 10 au 16 octobre</b>	<b>Module 2 : Catalyseurs de la réglementation des SFN</b>	<p>TP N°2 : typologie des lois de E-money</p> <p>Quiz 2</p> <p>Forum Q/A</p> <p>Visioconférence 3 : Mardi 11 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p> <p>Visioconférence 4 : Jeudi 13 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p>
<b>Semaine 3: du 17 au 23 octobre</b>	<b>Module 3 : Protection des consommateurs des SFN</b>	<p>TP N°3 : lois de protection des consommateurs</p> <p>Quiz 3</p> <p>Forum Q/A</p> <p>Visioconférence 5 : Mardi 18 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p> <p>Visioconférence 6 : Jeudi 20 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p>
<b>Semaine 4: 24 au 29 octobre</b>	<b>Module 4 : Défis émergents de la régulation des SFN</b>	<p>TP N°3 : les Sandbox réglementaires des FinTechs</p> <p>Quiz 4</p> <p>Feedback des participants sur la formation</p> <p>Examen final</p> <p>Forum Q/A</p> <p>Visioconférence 7 : Mardi 25 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p> <p>Visioconférence 8 : Jeudi 27 mai de 17h00 à 19h00 GMT</p>

## 8.MODE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE

Ce cours mobilisera des activités asynchrones et synchrones pour permettre aux participants d'atteindre les objectifs visés. D'une part, les participants seront encouragés à exploiter les ressources (articles, rapports, infographies, vidéos, audio, etc.) disponibles sur la plateforme et à échanger avec leurs pairs et le facilitateur via les forums qui seront créés et à mener des recherches sur les thématiques du cours dans leurs pays respectifs. D'autre part, les participants seront invités à prendre part aux visioconférences qui seront organisées deux fois par semaine pour chaque module du cours.

## 9.EVALUATION ET NOTATION

Les activités qui sont attendues de vous en tant que participant pendant la formation sont présentés ci-dessous :

### Chaque semaine vous devez :

- vous connecter régulièrement à la plateforme du cours ;
- exploiter les différentes ressources pédagogiques (présentations, vidéos, articles, etc.) du cours des différentes modules ;
- répondre aux questions des travaux pratiques posées dans le forum noté ;
- poser des questions et apporter des contributions de compréhension du cours dans le forum Q/A (le forum n'est pas noté) ;
- participer aux visioconférences hebdomadaires prévues tous les mardis et jeudis ;
- répondre aux questions du quiz (le quiz est également noté).

### A la fin du cours vous devez :

- évaluer la formation (l'évaluation est obligatoire et permet l'accès à l'examen) ;
- répondre aux questions de l'examen final (l'examen final est noté).

### Modalités d'évaluation

Pour obtenir le certificat délivré par l'ESMT et l'UIT au terme de la formation, vous devez avoir un **score moyen égal ou supérieur à 60% (480 points)**.

Les activités suivantes seront évaluées :

Activités	Nombre	Points	Total points
Travaux pratiques (TP)	4	50	200
Quiz	4	100	400
Examen Final	1	200	200
<b>Total</b>			<b>800</b>

## 10.COORDINATION DU COURS

<b>Coordonnateur du centre d'excellence :</b> Nom : Dr André ONANA Titre : Coordonnateur du Centre d'Excellence UIT à l'ESMT Tel : +221 70 637 03 04 Email : <a href="mailto:andre.onana@esmt.sn">andre.onana@esmt.sn</a>	<b>Coordinateur UIT:</b> Nom : M. Emmanuel Niyikora Responsable de Programme, bureau de zone UIT pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar Tel : +250 788312939 Email: <a href="mailto:emmanuel.niyikora@itu.int">emmanuel.niyikora@itu.int</a>
---	---